

Activités

17-1 | 2020 IA, robotique, automatisation : quelles évolutions pour l'activité humaine ?

Analyse d'ouvrage par Serge Volkoff

Dominique Chouanière (Ed.). (2019). Précis d'évaluation des interventions en santé au travail. Pour une approche interdisciplinaire appliquée aux RPS et TMS

Serge Volkoff



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/activites/5149

DOI: 10.4000/activites.5149

ISSN: 1765-2723

Éditeur

ARPACT - Association Recherches et Pratiques sur les ACTivités

Référence électronique

Serge Volkoff, « Analyse d'ouvrage par Serge Volkoff », *Activités* [En ligne], 17-1 | 2020, mis en ligne le 15 avril 2020, consulté le 23 septembre 2020. URL: http://journals.openedition.org/activites/5149; DOI: https://doi.org/10.4000/activites.5149

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.



Activités est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Analyse d'ouvrage par Serge Volkoff

Dominique Chouanière (Ed.). (2019). Précis d'évaluation des interventions en santé au travail. Pour une approche interdisciplinaire appliquée aux RPS et TMS

Serge Volkoff

RÉFÉRENCE

Dominique Chouanière (Ed.). (2019). *Précis d'évaluation des interventions en santé au travail. Pour une approche interdisciplinaire appliquée aux RPS et TMS.* Toulouse : Octarès Éditions.

- D'après les dictionnaires, un « manuel » est un ouvrage didactique spécialisé qui propose un recueil d'informations ciblées; un « manifeste » est une déclaration par laquelle on expose un programme d'action, une position. Ces deux types d'écrits n'ont pas a priori les mêmes objectifs, mais on peut s'efforcer de les concilier. À mon avis c'est cela que cet ouvrage tente et il y réussit.
- Parlons d'abord du « manuel ». On a ici un livre de 670 pages, qu'on peut lire de bout en bout ou consulter. Autour du thème central des évaluations d'interventions en santé au travail, avec un intérêt privilégié (et justifié par les auteur-e-s) pour les questions de RPS ou TMS, il met à contribution une cinquantaine de spécialistes chercheurs ou praticiens –, relevant d'une dizaine de disciplines différentes. La coordination a été assurée par un groupe de travail de sept chercheuses et chercheurs de l'INRS, de disciplines différentes là encore, et qui ont pris une large part à la rédaction elle-même notamment Dominique Chouanière, médecin de santé publique et auteure ou coauteure de sept des vingt chapitres.
- L'effort de structuration du livre est important, avec le double souci de bien distinguer les chapitres, mais d'opérer des renvois, par notes en bas de page, dès lors qu'un thème apparaît à plusieurs reprises. Des encadrés, sous l'en-tête « ce qu'il faut retenir », proposent des récapitulations régulières. Les bibliographies sont sélectives, mais très fournies. Les revues de questions et méta-analyses sont classifiées, caractérisées et datées. Bref le « manuel » est très maniable et visiblement voulu comme tel, avec en

- outre une volonté de rendre accessible, au moyen d'explications précises et d'exemples, chaque exposé de connaissances, y compris pour des lecteurs ne maîtrisant pas la discipline convoquée.
- Le souci de rigueur dans la démarche scientifique se traduit aussi dans les énoncés de définitions, y compris celles qui concernent « l'évaluation ». La définition formulée en 2011 par François Champagne et ses collègues¹, et citée ici en introduction (Chouanière & Drais, p. 34)², ouvre déjà aux débats essentiels qui prendront place ensuite, puisqu'il y est question de « fournir des informations scientifiquement valides et socialement légitimes » (c'est moi qui souligne le « et »). Au fil des chapitres, et dans un glossaire bien utile, on trouve aussi des définitions discutées des multiples formes d'évaluation (j'y reviendrai plus loin), et de bien d'autres notions : les diverses facettes de la prévention, les types d'essais, les analyses coûts-avantages (Trontin & Lassagne, ch. II-6), les méthodologies des revues de littérature, etc.
- Ce « manuel », en outre, brasse large. Traiter des modes d'évaluation implique notamment un retour sur les modèles explicatifs des problèmes de santé étudiés : les TMS et RPS (I-1 et I-3). Autre forme d'extension : le livre évoque surtout ces deux types de risque, mais certaines pages ont une portée plus vaste, à l'échelle de l'ensemble des questions de santé (Thilly & Boini, II-5). Plusieurs des disciplines auxquelles les auteure-s font appel sont mises en perspective historique : sur les approches du stress et sa visibilité sociale, sur les modèles intégrateurs concernant la survenue des TMS, sur les paradigmes dominants en sciences de l'éducation, en ergonomie, sociologie, psychologie... et surtout sur les options qui prévalaient en matière d'évaluation à diverses époques. Cela aide beaucoup à situer les approches actuelles. Enfin, les connaissances présentées sont assorties de réflexions critiques et d'un état des controverses y compris quand les auteur.e.s des chapitres s'y trouvent impliqué.e.s.; ces connaissances sont en outre mises à l'épreuve des pratiques d'intervention ellesmêmes, comme l'exposent les intervenant.e.s qui ont rédigé toute la partie III du livre.
- Il serait hors de propos de résumer ici ce foisonnement de recherches bibliographiques, de réflexions organisées et d'études originales. Du reste, les encadrés « ce qu'il faut en retenir » déjà mentionnés jouent déjà bien ce rôle de rappel des points-clefs dans la plupart des chapitres. Dans ce qui suit je voudrais plutôt insister sur ce qui m'est apparu comme un faisceau d'idées-forces. Parlons donc à présent du « manifeste ».
- « Les modèles théoriques des interventions se situent, selon les disciplines et leurs différentes écoles, sur un continuum positivisme/constructivisme » (Chouanière, p. 200). Je ne crois pas trahir les auteur.e.s du livre en considérant que ce « continuum » est aussi vu comme une évolution épistémologique à moyen et long termes (en direction du constructivisme), et comme un progrès pour la connaissance et pour l'action.
- Certes les différents chapitres examinent aussi les démarches positivistes d'évaluation, tout particulièrement celles qui procèdent par « essais randomisés contrôlés » (ERC) effectués dans des conditions expérimentales maîtrisées. Il est souligné que ces essais prévalent encore dans beaucoup de publications scientifiques en matière d'évaluation, en raison des critères de sélection que ces publications adoptent, redoublés par ceux utilisés dans les méta-analyses. Or ces critères drastiques écartent les évaluations « imparfaites », celles qui pourtant ont toutes chances d'avoir mieux respecté la complexité des démarches et de leurs contextes. « Cette situation condamne les chercheurs eux-mêmes à conduire des interventions pertinentes, mais non reconnues scientifiquement, ou à

conduire des interventions non pertinentes, mais reconnaissables par la communauté scientifique », notent amèrement Fabien Coutarel et ses collègues (p. 270). Une conséquence dommageable en est que les interventions jugées bénéfiques – parce qu'évaluées comme telles... via des évaluations « publiables » – sont plutôt les interventions individuelles, de préférence à celles qui agissent sur l'organisation du travail.

- Au fil de la lecture, on voit donc pointer les insuffisances, voire les risques de dérives, que comportent les méthodes d'évaluation fondées sur une série de simplifications mathématiques, prises comme des « abrégés du bien et du vrai » (Berry, 1983, cité par Boussard & Gilles p. 458). Le primat des chiffres voire du chiffre, le taux d'arrêts-maladie, rebaptisé « outcome organisationnel » (p. 89), qui polarise une grande part de l'attention –, est d'ailleurs en cause par lui-même. Car comme l'a souligné Isabelle Stengers (1995, p. 58)³, « un nombre peut en cacher un autre ou cacher une question pour laquelle il n'y a pas de nombre ».
- Un exemple extrême est celui d'une revue de littérature, citée par Agnès Aublet-Cuvelier et ses collègues (I-4, p.181), et qui se conclut ainsi : « en dépit du nombre limité d'études de type ERC4 incluses, cette étude fournit une solide preuve épidémiologique de l'inefficacité des interventions ergonomiques sur les douleurs du bas du dos et du cou ». On pourrait déjà s'interroger sur cette « preuve d'inefficacité » : elle repose sans doute sur le seul constat d'un seuil de significativité qui dépasse le fatidique 5 % ; on glisse ainsi, comme c'est trop souvent le cas, de l'assertion « je n'ai pas trouvé de différence significative », à « je n'ai pas trouvé de différence » puis à « j'ai trouvé qu'il n'y a pas de différence ». Mais au-delà, on voit qu'on se heurte ici aux écueils que désigne l'ouvrage dès son introduction (p. 30) en stigmatisant le fait qu'une mesure, parce que quantitative, acquiert d'emblée le statut de « vérité intangible », même quand la méthodologie mise en œuvre « contraint à une simplification illusoire et subjective de la situation réelle ».
- Ladite « situation réelle » est marquée de complexité dans les domaines de la santé au travail, et en particulier l'ouvrage le démontre abondamment quand on s'intéresse aux TMS ou aux RPS. Cette idée de complexité constitue un leitmotiv dans le livre : une complexité contextuelle (les contextes sont « nourris de logiques contradictoires et de processus largement informels » Aublet-Cuvelier et col. p. 144), relationnelle (« intervenir, c'est générer les processus de confiance, d'adhésion, d'engagement et de décision qui permettront la construction de marges de manœuvre pour les acteurs » id. p. 146), temporelle (« à quel(s) moment(s) [...] pratiquer l'évaluation des effets intermédiaires et des effets finaux concernant l'état de santé des salariés ? », Aublet-Cuvelier et col. p. 175), et relative au caractère non linéaire des interactions entre les acteurs, aux relations disproportionnées entre des faits explicatifs et leurs conséquences, aux effets imprévisibles des actions... et à toutes formes de contingence et d'interdépendance (Chouanière, I-5).
- Un enjeu de l'ouvrage est alors d'accueillir cette complexité, non comme un obstacle à l'évaluation, mais comme un fondement pour en reconfigurer les méthodes. Ce renouvellement des approches est très attendu des praticiens, comme on le voit dans de nombreux passages de la partie III, celle qu'ils avaient en charge. Cela implique de bien distinguer, par exemple, les perspectives « formative » et « normative » de l'évaluation, en insistant sur l'intérêt de la première (Niezborala, p. 407), selon laquelle les « premiers destinataires » sont « les intervenants eux-mêmes » . C'est aussi à ces destinataires que s'intéressent Philippe Douillet et ses collègues (III-1) quand ils

plaident pour que l'évaluation (qu'ils désignent comme « capacitante ») contribue à la « progression de leurs règles de métier » (p. 391). Et le même état d'esprit préside aux propos de Matthieu Pavageau (III-4) qui souligne la part « d'artisanat », et le « travail de composition » dans le métier de consultant : celui-ci peut certes « parler de (ses) dispositifs », mais « sera plus en difficulté », lors d'une évaluation, « pour nommer ce qui fait le coup de main, le choix en situation » (p. 439).

13 Comment examiner alors, pour les « évaluer », les évolutions multiples que connaît l'entreprise, au fil d'une intervention et par la suite ? Là encore, les praticiens affichent un objectif : que l'entreprise à son tour s'empare des problèmes de TMS et RPS avec une pleine conscience de leur complexité, ce qui amène à considérer que « ce n'est pas tant ce qui est fait par l'entreprise qui importe, mais comment elle l'a fait » (Benedetto et col., p. 431). Sandrine Nahon et ses collègues (p. 436) vont jusqu'à caractériser les composantes de ce « comment », en prêtant attention à cinq types de « signaux », révélateurs d'une évolution dans les démarches que l'entreprise met en œuvre : « nouvelle lecture » de l'existant, « nouvelle appréciation de la valeur » (par exemple celle des temps de préparation de l'activité), « évolution du périmètre » de l'intervention vers les sphères de l'organisation, « élargissement des acteurs » et « évolution des contenus instruits ».

On voit ainsi s'élaborer, au fil de l'ouvrage, dans une articulation entre les propos de chercheurs et chercheuses et ceux des intervenant.e.s, une autre conception de l'évaluation, qui n'est pas sans appuis théoriques, comme le montrent de façon très argumentée Dominique Chouanière et Stéphanie Boini dans le chapitre qu'elles consacrent à «L'évaluation des interventions complexes en santé et sécurité au travail » (IV-2). On peut voir ce chapitre comme un condensé (en plus de 70 pages, tout de même) de la thèse que défend le livre dans son ensemble, assortie ici d'une fresque historique sur la « discipline transdisciplinaire » (p. 467) que l'évaluation est peu à peu devenue. Un virage, que les auteures jugent majeur, a été pris quand se développe dans les années 90 la référence au réalisme critique, et que se précisent les composantes de « l'évaluation réaliste » (p. 498), avec en particulier l'idée d'une « causalité générative », attentive non pas aux effets directs d'une intervention, mais aux mécanismes qu'elle enclenche, à l'interaction entre ces mécanismes et le contexte dans lequel ils opèrent, et aux « semi-régularités » des effets finalement observés. Pour les lecteurs qui ne seraient pas encore convaincus, le chapitre suivant (IV-3) décrit la démarche « Evalia », largement inspirée de ces principes et développée par l'INRS et l'ANACT en parallèle à la préparation de l'ouvrage. Pour paraphraser un slogan politique, on en arrive à admettre « qu'une autre évaluation est possible ».

Pour conclure cette recension, il vaut la peine de s'adosser au propos d'Alain Supiot (2015, cité p. 542), selon lequel « la vérité scientifique ne constitue qu'une approximation révisable de l'état du monde ». À la lecture de ce livre, on perçoit que les dirigeants d'entreprise, les intervenants et surtout les salariés eux-mêmes ont tout intérêt à ce que la démarche d'évaluation concilie rigueur et modestie, qu'elle ouvre des possibilités de dispute professionnelle sans vouloir départager les interlocuteurs. Il y faut du temps, car pour une évaluation hâtive la tentation est forte d'en revenir à des mesures préfabriquées. Il y faut aussi un espace large de questionnement : non pas tant se demander si une intervention a été efficace ou non, mais plutôt « où, quand, comment et pourquoi » elle a pu avoir des effets (p. 531). Il y a des raisons d'espérer que les acteurs de l'entreprise apprécient cette réorientation. Peut-être l'accueil dans les milieux scientifiques sera-t-il, pour quelque temps encore, plus mitigé, moins encourageant.

C'est dommage, mais même de ce point de vue, voilà un livre qui constituera un allié solide.

NOTES

- 1. Dans « L'évaluation : concepts et méthodes », aux presses de l'université de Montréal.
- 2. Dans cette recension, sauf indication contraire les références renvoient à l'ouvrage examiné, avec mention du chapitre ou, en cas de phrase reproduite, de la page.
- 3. Stengers, I. (1995). L'invention des sciences modernes. Paris: Paris.
- 4. Essais Randomisés Contrôlés.